



Dégat des eaux une deuxième fois

Par **alainliban_old**, le **25/12/2007** à **15:06**

bonjour, rnil ya 4 mois jai été victime d'un dégât des eaux dans ma salle de bain; Après plusieurs appui de mon gardien et du syndic de la propriété les responsables des dégâts ont accepter de faire les reparartions; rnAujourd'hui cest au niveau de la cuisine qu'il y a un dégât des eaux , et comme d'habitude les memes voisins du dessus de mauvaise foi ne cherche pas a comprendre que faire???????

Par **jeetendra**, le **25/12/2007** à **19:16**

bonsoir, demandez à votre assureur habitation de faire venir un expert afin de determiner l'origine des fuites, comme ça vous saurez d'où ça vient et serez fixé, bon noel, cordialement